

Le Tambour de Blesle



Bulletin municipal

Octobre 2020 / N°148

INFORMATIONS MUNICIPALES

La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions avec des effectifs stables pour l'école primaire et maternelle et des effectifs en hausse au Collège. Toutefois la dégradation des conditions sanitaires nous oblige à la prudence pour la suite de l'année pour l'organisation de l'accueil.

Nous vous rappelons que par arrêté, **le port du masque est obligatoire** sur les marchés, brocantes, etc, se déroulant sur le territoire de la commune de Blesle. De plus, l'utilisation du gymnase est réservée à la vie scolaire et la pratique sportive. Les événements associatifs ou privés ne sont pas autorisés.

Une première journée citoyenne sera proposée le samedi 24 octobre pour le nettoyage et divers travaux dans le cimetière en vue de la Toussaint. Tous les habitants peuvent y participer après s'être inscrits en Mairie (inscriptions possibles par téléphone au 04 71 76 20 75 ou mail : mairie.de.blesle@wanadoo.fr) sous réserve que la situation sanitaire le permette. Rendez-vous sur place à 9h (chacun amène son matériel).

Suite à l'enlèvement de la benne à encombrants, force est de constater que des personnes non respectueuses ont une nouvelle fois déchargé déchets verts, bois et pneus en grand nombre. Cela va conduire le SICTOM à prendre la décision de ne plus mettre de bennes à disposition de la commune.



MOULIN DU BOS

Les travaux d'assainissement sont maintenant terminés et nous sommes en attente pour les autres réseaux. Cette opération sera accompagnée de l'enfouissement qui permettra de traiter la dernière entrée du village. La réfection de la chaussée se fera ultérieurement

après un délai d'attente nécessaire.

En ce qui concerne le centre d'expression culturelle, le gros œuvre est maintenant bien avancé notamment le renforcement de la charpente, la création des ouvertures et la création de la chaufferie. La rénovation intérieure va pouvoir débuter une fois le premier bardage posé.

BIBLIOTHEQUE

Après l'ouverture au public, la bibliothèque s'apprête, comme chaque année, à accueillir le 16 octobre prochain, les enfants des écoles de Blesle ; bien évidemment, dans le respect strict des mesures sanitaires. Nos bénévoles sont prêtes et impatientes de retrouver les élèves et leur proposer des animations très attendues ; une relation particulière s'est créée, à tel point qu'en juin dernier, suite à la vente d'objets créés par les béné-



JOURNEES CITOYENNES

Elles ont pour but de créer du lien social autour d'une action collective servant l'intérêt général. Nous avons plusieurs pistes pour les prochaines dates, mais la crise sanitaire est très perturbante pour une organisation plus conviviale. C'est pourquoi comme



nous vous en informons dans les infos municipales, nous commencerons par une journée de nettoyage et divers travaux dans le cimetière. Cela permettra d'échanger sur son entretien, de sensibiliser les propriétaires de concessions et pérenniser les solutions notamment lors d'abandon manifeste.

voles au profit des écoles, les enfants leur ont offert un petit spectacle de remerciement, avec des cadeaux fabriqués par leurs soins !

Les animations pour tous ont été nombreuses et variées avant la fermeture obligatoire due au confinement : - 2 ateliers Vannerie, 1 atelier poésie, 2 séances de scrapbooking, 1 de peinture au sable, et 1 « déco de Noël » (au profit des écoles). Tous les participants ont apprécié les activités et la super ambiance.



FOOTBALL

C'est la reprise au stade de Blesle !

Programmation des matchs :
Dimanche 12 octobre à 15 H
– FCMMB 2 contre LES TER-
NES
Samedi 22 novembre à 20 H
– FCMMB 1 contre ENL 2
Samedi 13 décembre à 17 H
– FCMMB 3 contre SAINT
PONCY 2
et à 20 H – FCMMB 2 contre



NEUSSARGUES.

De plus, des matchs de coupe EQUIPE 1 ET EQUIPE 2 et des matchs de jeunes viendront compléter ce calendrier.

Bientôt, de nouvelles activités seront proposées ; merci à nos animatrices qui donnent de leur temps pour les habitants de la commune.

Si vous voulez nous aider, quelques heures, quelque soit votre âge (homme ou femme) vous êtes les bienvenus ! Renseignez-vous en Mairie ! La bibliothèque est ouverte au public les vendredis de 15h à 17h. L'adhésion est gratuite.

LA BOITE AUX LIVRES

Quel succès ! Depuis qu'elle a été installée, la boîte aux livres est utilisée par de nombreuses personnes ; des habitants de Blesle qui sont là à l'année, des résidents secondaires, et même des visiteurs de passage, ravis d'échanger livres ou revues !

LES AMIS DU PAYS DE BLESLE

L'Assemblée Générale de l'association se déroulera le samedi 10 octobre à 17h à Blesle, salle voûtée des Mercoeurs (port du masque obligatoire).

Ordre du jour:

- Cotisations 2020/2021
 - dépôt des candidatures au CA
 - Bilan 2019, moral et financier
 - Programme 2020/2021
 - Election des candidats au Conseil d'Administration (15 membres maximum)
 - questions diverses.
- Venez nombreux.



LES AMIS DU PAYS DE BLESLE

vous proposent : Les vitrines sur la Tradition de Noël du 15 novembre au 30 décembre dans le village ; particuliers et commerçants : Décorez vos vitrines sur les traditions de Noël !

APABM

L'Association des Producteurs Et Artisans de Blesle Massiac organise chaque vendredi de 17h à 18h30 son marché hebdomadaire.

Vous retrouverez chaque semaine :

Fruits, légumes, oeufs frais, Saint-Nectaire, pains bio.

Le deuxième marché du mois soit les vendredis 9 octobre et 13 novembre prochains, d'autres producteurs s'associeront à ce marché : Bières, fromages à l'artisan, fromages de chèvres etc.

Rappel : Sur le Marché de Pays hebdomadaire le port du masque est obligatoire.



EXPOSITION MARTINE VALETTE



Du 11 au 26 Août dernier, à la maison Onslow, au travers de l'exposition « La peinture d'une vie », plus de 400 visiteurs ont pu faire connaissance ou retrouver Martine, blesloise fidèle à ses origines, et décédée prématurément en juillet 2019.

Son sourire, son charisme, sa sensibilité ont marqué tous ceux qui l'ont connue, ici à Blesle ou à Toulouse où elle menait sa vie professionnelle. Elle avait dévoilé à ses amis peu avant que la maladie ne l'emporte sa passion pour la peinture. Elle avait

promis d'exposer. Ses amis l'ont fait pour elle. Chacun a pu ainsi constater la force de son expression : Une vie d'exploration des techniques pour exprimer son amour de la nature, des autres, sa joie de vivre mais aussi ses doutes et ses peurs. A travers encres, gouaches, aquarelles, huile et sérigraphie, les visiteurs ont trouvé dans ses oeuvres l'intensité des regards qu'elle posait sur le monde. Ils ont ainsi laissé, chacun, en échange d'un tableau, un don au profit de la Ligue contre le cancer. C'est la somme de 3233 euros qui a été remise à Dominique Raffailat Bonhomme, présidente du Comité Départemental de la Haute-Loire.

Elle nous adresse ici, à tous, ses remerciements.

PERMANENCES

Mission locale pour l'emploi des jeunes: 1^{er} lundi de chaque mois (Toute la journée), salle du conseil.
ADMR: Seul le bureau principal de LORLANGES est ouvert à l'accueil du public de 8h à 16h30 sans interruption du lundi au jeudi. Le vendredi, seule une permanence téléphonique est tenue de 8h à 12h au numéro du secrétariat 07 67 05 07 88. **Service social**, vendredi (9h30 à 12h), Château des Mercoeur.
CCAS : 1 mercredi sur 2 de 18h à 19h, Château des Mercoeur. **Bibliothèque municipale** : vendredi 15h à 17h, Château des Mercoeur. **La Poste** : du mardi au vendredi de 13h15 à 16h15.
Ramassage des ordures ménagères : lundi. Collecte des déchets recyclables un mardi sur deux (semaine impaire), tous les quinze jours (semaine paire) pour : Servières, le Chausse et les Baraques.
Horaires des messes : samedis 10, 17 et 31 octobre : 19h église de Blesle, samedi 24 octobre : 19h église de Grenier Montgon. Lundi 2 novembre : 10h30 basilique Brioude : Commémoration de tous les fidèles défunts

UN PETIT GESTE POUR LA PLANETE ET NOTRE ENVIRONNEMENT QUOTIDIEN

UN SEVRAGE DIFFICILE

Dans notre société de rendement, nous nous accommodons facilement du vite consommé, vite jeté. Dans les entreprises et les administrations, le passage au distributeur de boissons signifie souvent un gobelet à la poubelle. Pour des rencontres festives l'habitude est fréquente d'utiliser ce genre d'objet sans complexe.

L'utilisation de supports plastiques pour l'alimentation génère des « coûts » importants (environnement, santé publique, etc...). Ces objets sont majoritairement fabriqués à partir de pétrole en utilisant également de l'eau. Un gobelet en plastique est fait à partir de 3,2 g équivalent pétrole, un gobelet en carton 4,1 g ; son prix de revient est 2,5 fois plus fort que le gobelet en plastique.

Chaque année en France, ce sont 100 milliards de produits en plastique jetables qui sont mis sur le marché.

Au bureau, chaque salarié consomme 3 gobelets par jour ce qui représente 32 000 tonnes de déchets par an. 60 % de ces gobelets sont enfouis, 39 % sont incinérés et uniquement 1 % des gobelets utilisés sont recyclés. Ce constat alarmant est dû essentiellement à deux points de difficultés :

La difficulté à collecter ses objets très légers et volumineux
La diversité des plastiques existants qui sont parfois mélangés dans la fabrication des gobelets.

Mais des solutions de recyclage existent pour les gobelets plastiques produits en polypropylène (PP) et en polystyrène (PS). Ces deux matières sont broyées et compactées pour produire des granules qui seront à leur tour utilisées pour la fabrication de produits en " plastique " comme des boîtiers de CD ou des cintres.

1 TONNE DE GOBELETS (EN POLYSTYRÈNE) RECYCLÉ C'EST : 2 820 Kg de CO₂ non rejetés (ce qui correspond à un aller retour Paris Tokyo), et 830 Kg de pétrole brut épargnés, (ce qui permet de réaliser 5942 km en Clio essence) (sources gains environnementaux : ADEME et Veolia)

En 2030, selon la Fondation Ellen MacArthur, si rien n'est entrepris pour l'empêcher, les mers du globe porteront le même poids de déchets que de poissons. Les grosses particules se dispersent en microplastiques ingérés par les organismes marins. Il en a été retrouvé dans des organes humains.

Alors évitons d'utiliser ces accessoires jetables. Bien sûr cela se traduit par plus de vaisselle à faire et il ne faut pas oublier d'économiser l'eau !!

CLUB DES AINES RURAUX

En raison de la situation sanitaire actuelle, et selon les consignes, les membres du conseil d'administration du Club des Aînés Ruraux se voient contraints d'annuler les manifestations habituelles de fin d'année ; les rencontres hebdomadaires, le repas, la bûche n'auront donc pas lieu. Nous reviendrons vers vous dès que les conditions le permettront.

Correctif à l'article du N°147 DEPART DE L'ASSISTANTE SOCIALE

L'assistante sociale Madame Claire PAGES tient à remercier chaque habitant, la Mairie de Blesle et chaque partenaire de la commune qu'elle a pu rencontrer pour leur accueil durant ces quatre années sur le secteur.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Contact : tambourdeblesle@orange.fr

Mairie : 04.71.76.20.75

mairie.de.blesle@wanadoo.fr / www.blesle.fr

Heures d'ouverture du mardi au samedi de 10h à 12h, le lundi de 14h à 16h.

Médecins : Dr Barbary : 04.71.76.23.14 / Dr Bouvet : 04.71.76.55.04

Pharmacie : 04.71.76.22.20 **Pompiers** : 18 ou 112

Cabinets d'infirmières : De la Frégonnière/Planche : 04.71.20.16.35,

Gaillard/Dechevre : 04.71.23.03.22

Gendarmerie : 04.71.76.21.19 **Samu** : 15

La Poste : 04.71.76.97.60 (Centre de tri d'Arvant)

Office de Tourisme : 04.71.74.02.76